

## ***Royaume du Maroc***



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES,  
DE LA PRIVATISATION ET DU TOURISME

*Département de l'Economie,  
des Finances et de la Privatisation*

## ***L'euro et le Maroc***



**Constituant une sélection mensuelle des travaux menés par les cadres de la Direction de la Politique Economique Générale, les documents de travail engagent cependant la responsabilité de leurs auteurs. Ils sont diffusés par la Direction pour approfondir le débat sur les sujets en question et susciter des observations.**

## Table des matières

1. Préambule .....	2
2. Grandes étapes de la monnaie unique .....	2
3. Conséquences pour l'Europe.....	3
3.1. Avantages.....	3
3.2. Principales réserves.....	4
3.3. Euro face au dollar .....	5
4. Conséquences pour le Maroc .....	6
4.1. Préparation de l'ouverture du Maroc sur la zone de libre-échange.....	7
4.1.1. Principales réformes menées depuis 1996 .....	7
4.1.2. Conduite de politiques économiques plus réactives.....	7
4.1. Avantages de l'euro pour le Maroc.....	8
4.2. Certains risques pour l'économie nationale .....	9
4.2.1. Conséquences sur la dette extérieure .....	9
4.2.1.1. Mécanisme de conversions de dettes en investissements.....	9
4.2.1.2. Réaménagements opérés par le Maroc .....	10
4.3. Effets sur les investissements directs étrangers.....	11
4.4. Effets sur les réserves de change .....	11
4.5. Enseignements pour la politique monétaire .....	11
5. Répercussions sur le milieu des affaires .....	12
5.1. Préparation des entreprises .....	12
5.2. Conséquences pour les entreprises .....	12
5.3. Actions de Bank Al Maghrib .....	13
5.4. Actions des banques commerciales .....	13
6. Exemples de secteurs dépendant étroitement de l'euro .....	14
6.1. Textile et habillement .....	14
6.1.1. Chiffres clés du secteur .....	14
6.1.2. Effets prévisibles de l'avènement de l'euro fiduciaire sur le secteur.....	14
6.2. Secteur du tourisme.....	15
6.2.1. Chiffres clés du secteur .....	15
6.2.2. Effets de l'avènement de l'euro sur le tourisme marocain.....	15
7. Perspectives d'une monnaie unique régionale pour le Maghreb.....	16

## 1. Préambule

L'avènement de l'euro est un événement historique qui représente le couronnement d'un long processus et constitue un facteur de stabilité à l'intérieur d'un espace économique qui s'est fortement restructuré depuis le traité de Rome de 1957.

Compte tenu des relations étroites entre l'Union Européenne et le Maroc renforcées par l'accord d'association conclu entre les deux parties en 1996, la mise en place de l'euro a plusieurs conséquences sur l'économie marocaine.

Après un aperçu de l'historique de l'euro et ses retombées sur l'Europe, la présente note a pour objectif de présenter les conséquences de l'avènement de la monnaie unique européenne sur l'économie marocaine et particulièrement sur certains secteurs qui dépendent étroitement de l'euro et de retracer le processus de préparation à cet événement aussi bien au niveau des pouvoirs publics (réformes, préparation à l'ouverture, action de Bank Al Maghrib) que des entreprises et du secteur bancaire.

## 2. Grandes étapes de la monnaie unique

La naissance de l'euro est l'aboutissement d'un long processus de recherche de la stabilité monétaire nécessaire à la construction de l'Union Economique et Monétaire (UEM). Elle libère les européens des contraintes qu'imposait la gestion du Système Monétaire Européen (SME) et de ses marges de fluctuation. Ci-après sont présentées les grandes étapes de cette construction :

- 1944 : naissance du Système Monétaire International (SMI) de Bretton Woods qui repose sur deux principes : le dollar devient la monnaie de référence avec un rapport fixe avec l'or et des parités officielles sont fixées entre les monnaies et le dollar avec des fluctuations de + ou - 1%.
- 1971 : crise du SMI, fin de la convertibilité du dollar et l'or et assouplissement du système avec des fluctuations à 2,25%.
- Ecart considérable entre les monnaies des pays européens et besoin de stabilité pour bâtir l'UEM : les européens vont donc créer leurs propres règles.
- 1972 : naissance du serpent monétaires européen.
- 1976 : avec la crise pétrolière de 1973, fin du SMI et flottement généralisé des monnaies. De 1972 à 1978, il y a eu 7 sorties du serpent monétaire européen.
- 1979 : naissance du Système Monétaire Européen (SME). Création de l'écu, avec une marge de fluctuation de 2,25% tolérée des monnaies de la CEE par rapport à l'écu. Le SME connaît un succès, il assure la stabilité des monnaies européennes et prépare le passage à la monnaie unique.
- Février 1992 : décision d'adopter l'euro lors du traité de l'Union Européenne signé à Maastricht par les chefs d'Etat ou de gouvernements des Etats membres.
- 15 et 16 décembre 1995 : décision des quinze d'appeler "euro" la monnaie unique lors du Conseil européen de Madrid.
- Mai 1998 : sélection des pays participants et fixation de cours pivots bilatéraux qui serviront à déterminer les taux de conversion irrévocables.
- 31 décembre 1998 : fixation irrévocable des taux de conversion des monnaies "in" en euros.

- 1<sup>er</sup> janvier 1999 : lancement de l'euro pour les onze pays qui ont rempli les conditions nécessaires fixées par le traité de Maastricht, suivis de la Grèce depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001.
- Naissance de la Banque Centrale Européenne garante de la stabilité des prix.
- Passage à l'euro fiduciaire le 1<sup>er</sup> janvier 2002 dans les douze pays de la zone euro.
- 30 juin 2002 : les pièces et billets en monnaies "in" cesseront d'avoir un cours légal.

### 3. Conséquences pour l'Europe

En se dotant de l'euro, l'Europe se donne les moyens de mieux défendre ses intérêts sur les marchés mondiaux, particulièrement face au dollar et de concentrer sa politique monétaire sur les objectifs internes d'inflation et de croissance. L'UEM forme, désormais, une grande économie, moins dépendante de l'extérieur que chacun de ses membres, pris séparément. Ainsi, la politique monétaire européenne a les moyens, à l'instar de la politique monétaire américaine, de gérer sagement le cycle conjoncturel avec un objectif hiérarchisé de stabilité des prix et de croissance.

L'avènement de l'euro se traduira par des avantages certains pour l'Europe, mais il impliquera des disciplines et comportera des risques. Il s'est révélé faible face au dollar à ce jour, mais il sera amené à concurrencer le billet vert et à s'imposer en tant que monnaie internationale.

#### 3.1. A avantages

L'existence de monnaies différentes constituait un obstacle aux échanges européens compte tenu des limites du rôle stabilisateur du SME lors de dépréciations importantes (lire, livre, peseta) ou de hausses coûteuses de taux d'intérêt lors de défenses des taux pivots (cas de la France en 1992 et 1993). Par conséquent, l'introduction de l'euro se traduit par de nombreux avantages :

- Importante économie de coûts pour les entreprises : la disparition du besoin de se couvrir contre le risque de change au sein de l'UEM implique la baisse des coûts des transactions. De même, le coût des transferts de fonds sera, massivement diminué. Enfin, un grand marché obligataire est né grâce à l'euro, facteur de liquidité et par conséquent de baisse du coût réel du financement des investissements.
- Suppression des dévaluations compétitives qui contribuera à la stabilisation des prix à l'intérieur de l'Union, et réduction des taux d'intérêt qui facilitera les échanges entre pays membres.
- Accroissement de la concurrence, dès lors que le marché européen sera rendu plus transparent, avec des prix directement comparables dans la durée. Parallèlement, les entreprises pourront rationaliser leurs implantations au sein de la zone euro, l'élément d'incertitude lié au change ayant disparu.
- Dynamisation du secteur financier : l'euro va tendre à unifier les marchés financiers de l'UEM par l'élargissement des placements domestiques à l'ensemble de la zone euro. Ce changement de dimension des bassins d'épargne et d'investissement s'accompagnera d'un développement des marchés financiers, avec une structure de financement de l'économie se rapprochant de celle prévalant aux Etats-Unis, faisant davantage appel à une gamme élargie d'instruments de marché.

- Meilleure allocation de l'épargne et relance de l'investissement : les investissements les plus rentables seront financés en priorité. Le financement de l'innovation devrait s'en trouver facilité.
- Maîtrise de l'inflation : l'euro sera géré par la Banque Centrale Européenne, instance supranationale indépendante du pouvoir politique, dont l'objectif principal est de garantir la stabilité des prix.
- Rééquilibrage du système monétaire international : l'hégémonie du dollar en termes de monnaie de facturation des échanges, de monnaie de réserve ou de monnaie de placement pour les investisseurs privés sera de plus en plus partagée par l'euro qui devient un concurrent crédible au dollar et jouera progressivement un rôle important sur la scène internationale.

Par ailleurs, l'euro permettra une meilleure distribution de la croissance. Comme la dévaluation ne pourra plus donner un avantage compétitif à un pays, ou restaurer une compétitivité dégradée, c'est la compétitivité globale de chaque pays qui importera. Celle-ci recouvrera, dans une période transitoire, un ensemble complexe de facteurs (qualité des infrastructures, système de formation et qualité de la main d'œuvre, coûts salariaux, flexibilité du marché du travail, fiscalité, procédures administratives...).

Il pourrait en résulter une concentration de certaines activités de pointe dans un nombre limité de régions européennes. Cette concentration, observée aux Etats-Unis, permet en effet aux entreprises de disposer d'un environnement favorable en termes de main d'œuvre (fluidité du bassin d'emplois en personnes qualifiées), d'infrastructures spécialisées, de sous-traitance et de centres de recherche-développement.

Parallèlement, des charges fiscales ou sociales particulièrement lourdes, qui ne seront pas compensées par d'autres facteurs positifs, pousseront à la délocalisation de certaines activités vers les autres pays de l'UEM. Ce risque est d'autant plus grand que la base taxable est plus mobile (les entreprises, l'épargne, la main d'œuvre hautement qualifiée). De ce fait, des pressions fortes à la convergence des taux marginaux de prélèvement se feront jour. Cette convergence amènera les gouvernements à accélérer l'harmonisation des systèmes fiscaux.

### 3.2. Principales réserves

La mise en place de l'euro engendre des contraintes et une discipline rigoureuse pour les pays de l'Union. On peut citer, notamment, les contraintes ci-après :

- Renforcement des critères de convergence dits de Maastricht (taux d'inflation ne dépassant pas 2% ; déficits publics inférieurs à 3% du PIB ; endettement public inférieur à 60% du PIB) par le Pacte de Stabilité et de Croissance adopté au sommet d'Amsterdam en juillet 1997 pour garantir que la convergence sera durable et que des sanctions seront prises contre les pays de l'euro qui ne contrôleraient pas leur déficit.
- Abandons de souveraineté au profit de la BCE ; le Conseil de l'Euro<sup>1</sup> qui comprend les gouverneurs des banques centrales nationales ne compensera pas véritablement l'influence de la BCE.

---

<sup>1</sup> Le Conseil de l'euro a été créé en décembre 1997. C'est une instance informelle non décisionnelle créée à la demande de la France et de l'Allemagne pour coordonner les politiques économiques. Elle réunit les ministres des Finances des pays de la zone euro qui y discutent entre eux des questions concernant la gestion de la monnaie unique et les relations de change entre l'euro et les autres monnaies. C'est un organe essentiel pour l'établissement d'un bon équilibre entre une politique monétaire unique et les politiques budgétaires nationales.





















L'entrée en vigueur de la monnaie unique ne manquera pas d'accentuer la concurrence asiatique sur le marché de l'Euroland, notamment après l'adhésion de la Chine à l'OMC (le coût minute est de 0,117\$ pour le Maroc contre 0,098\$ pour la Chine). Rappelons que dans le cadre de l'Accord Multi-Fibres, les quotas appliqués par l'Union Européenne à certains pays tiers, dont la Chine, devront disparaître en 2005 ou même avant cette date étant donné que les parties négocieront à partir de 2003.

Ainsi, l'industrie marocaine devra relever le défi de la concurrence asiatique avec des stratégies industrielles et commerciales offensives, dont les maîtres-mots sont différenciation (migration vers les produits à haute valeur ajoutée), qualité, innovation, réactivité à la concurrence, flexibilité et exploitation des niches commerciales.

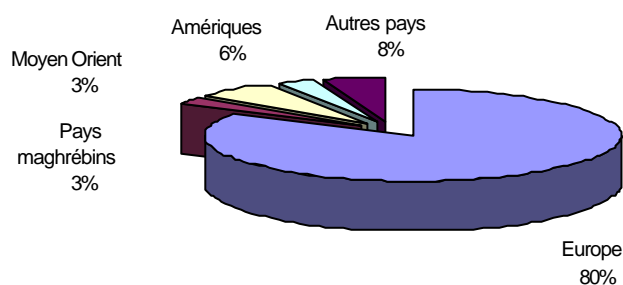
## 6.2. Secteur du tourisme

### 6.2.1. Chiffres clés du secteur

	2000	2001	Var (%)
Entrées de touristes étrangers	2,5 millions	2,4 millions	-3,6%
Recettes en devises (en dh)	21,6 milliards	27 milliards	25%
Emplois	628.000	---	---

Le tourisme marocain est largement lié à la zone euro puisque 80% des arrivées de touristes au Maroc proviennent des 11 pays qui constituent l'Euroland.

### Structure de la clientèle touristique au Maroc



### 6.2.2. Effets de l'avènement de l'euro sur le tourisme marocain

Le surplus potentiel de croissance économique européen corollaire à l'avènement de l'euro fiduciaire est de nature à dynamiser la demande touristique adressée au Maroc. Un euro fort peut engendrer une orientation de la demande vers des destinations moins chères en dehors de l'Europe. L'attrait de ces destinations pour les Européens augmenterait et pourrait éventuellement profiter au Maroc en raison de sa proximité et de ses potentialités touristiques importantes.

Néanmoins, l'euro pourrait constituer un moyen de promotion pour les destinations européennes en raison de l'élimination des commissions de change dans le cadre du tourisme intra-européen. De ce fait, le Maroc devra tenir compte de cette compétitivité accrue de la zone euro et de la nouvelle reconfiguration de la demande touristique au niveau mondial pouvant en résulter.

L'affichage en euro des coûts de la majorité des destinations touristiques, notamment méditerranéennes, permettra aux consommateurs européens de comparer les tarifs des différentes prestations. Cette comparaison qui devient plus aisée est de nature à créer une concurrence intense, ce qui nécessite une plus grande compétitivité du produit touristique marocain. Cet objectif exige, notamment, de suivre le comportement des consommateurs et de la concurrence afin de mieux gérer le changement lié au passage à l'euro et de mieux informer le personnel des entreprises sur l'euro particulièrement pour les personnes en contact direct avec les clients.

## 7. Perspectives d'une monnaie unique régionale pour le Maghreb.

Les accords de Barcelone sont principalement commerciaux et ne prévoient aucun arrangement d'ordre monétaire. Cette absence de coopération monétaire dans les accords d'association est de nature à fragiliser le partenariat. En effet, cette situation ouvre, aux politiques de change maghrébines, la voie des dévaluations compétitives, comme elle laisse les monnaies maghrébines sans couverture en cas de dépréciations fortes induites, soit par des manœuvres spéculatives, soit par des chocs réels négatifs externe (baisse brutale des termes de l'échange) ou interne (récession économique due à des aléas climatiques).

Néanmoins, l'intégration monétaire euro-méditerranéenne, que l'avènement de l'euro laisse entrevoir, ne peut être sérieusement envisagée sans que soit résolue la question centrale de l'établissement d'un système monétaire régional.

Les relations monétaires en Méditerranée sont loin de caractériser un système monétaire régional. La convertibilité, condition première à l'établissement d'un système monétaire régional, est très partielle. Les monnaies méditerranéennes ne remplissent pas non plus la deuxième condition, à savoir, d'être des monnaies de paiement internationales, et n'obéissent à aucun régime de change homogène. En outre, les trois choix majeurs qui définissent un système monétaire international, à savoir le choix d'un régime de change, celui relatif aux réserves de change, et une option relative à la mobilité des capitaux, ne sont pas réunis dans la zone sud de la Méditerranée.

La région doit toutefois évoluer vers l'intégration monétaire afin de parachever le processus euro-méditerranéen en recherchant la mise en place des préalables pour l'intégration économique et en y mettant la volonté politique. Dans ce sens, la dynamisation de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) constitue un point clé pour la réalisation de cet objectif.